



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES
Séance du 06 juillet 2023**

A 20 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel COSTES,

Présents : Michel COSTES, François GAULTIER DE KERMOAL, Aurélie DRULHE, Clarisse LAGARDE, Jean-Marc CANIVENQ, Jérémy CRANSAC, Hélène BLANC, Christophe BOUSQUET, Claude ISNARD

Absents : Jimmy SOULIE

Excusés : Vincent BOUSQUET, Geneviève COSTES

Représentés : Monsieur FRAYSSE par Monsieur COSTES, Madame GAYRARD par Madame DRULHE, Monsieur FRAYSSIGNES par Monsieur GAULTIER DE KERMOAL

Secrétaire : Madame DRULHE Aurélie

Date de la convocation : 27 juin 2023 Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture :

Publié le :

OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération DE_2020_033 du 8 juin 2020, constituant la commission d'appel d'offres,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier les membres de cette commission au regard des disponibilités des membres actuels. Il convient de désigner de nouveaux membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Monsieur le Maire Michel COSTES est le Président. Il a désigné Monsieur Julien FRAYSSE , comme son suppléant à la présidence de cette commission.

Sont candidats au poste de titulaires :

- Monsieur Claude ISNARD
- Monsieur Patrick FRAYSSIGNES
- Madame Aurélie DRULHE

Sont candidats au poste de suppléants :

- Monsieur Christophe BOUSQUET

- Monsieur Jean-Marc CANIVENQ

- Monsieur Vincent BOUSQUET

le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 12 voix pour dont 3 par procurations,

DESIGNE

- délégués titulaires :

-- Monsieur Claude ISNARD

- Monsieur Patrick FRAYSSIGNES

- Madame Aurélie DRULHE

- délégués suppléants :

- Monsieur Christophe BOUSQUET

- Monsieur Jean-Marc CANIVENQ

- Monsieur Vincent BOUSQUET

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès

Le jour, mois et an susdits

Monsieur COSTES Michel (Maire)



Madame Aurélie DRULHE
(Secrétaire de séance)